Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_037_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 2 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 2 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 25 mars 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire sortant.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, Mme Ménahèze, M. Rigault, Mme Keryjaouen, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Guilbaud, M. Berthe, Mme Perrin, M. Pédron, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Oudar, Mme Gicquel, Mme Pasquier, M. Groyer, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier, M. Charcosset.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Le Douairon à Monsieur Thébaut
Monsieur Mouaci à Monsieur Sébille
Madame Le Floch à Madame Leclere
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic

Absent : 0

Secrétaire de séance : Caroline Le Bodic

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 29

Absent : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 33

2026-04-02- N°INST 037/2026 – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'étudier les questions ressortant des affaires de la commune, il est proposé au Conseil municipal dans une volonté d'assurer une bonne transversalité et de favoriser une vision large des thématiques pour les élus municipaux, de créer les trois commissions suivantes :

1) Organisation des commissions

Commission n°1 – RESSOURCES
Commission n°2 – AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE
Commission n°3 – SERVICES A LA POPULATION

Chaque commission sera présidée par un ou plusieurs co-présidents désignés par le Maire.

La commission pourra, sur proposition du ou des co-présidents, se doter d'un rapporteur sur un sujet traité. Dans un tel cas, ce rapporteur sera choisi parmi les conseillers municipaux membres de la commission. Il aura pour rôle de coanimer les travaux avec le ou les président(s) de la commission, sur le sujet et de faire un retour synthétique au conseil municipal du travail réalisé en commission sur le sujet traité.

2) Fonctionnement et composition des commissions

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.
Chaque commission comprend les adjoints au Maire ou les conseillers municipaux délégués concernés par les délégations visées par les thématiques de la commission.

Proposition est faite de désigner 12 membres par commission.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_037_DEL-DE

La liste d'opposition dispose de droit selon les règles du scrutin de listes à la proportionnelle de

- 2 postes pour la liste Theix-Noyalo pour vous

Les commissions se réunissent selon un calendrier prévisionnel arrêté par le Maire sur proposition des services.
Elles se réunissent au minimum 3 fois par an. L'ordre du jour est arrêté par le Maire.

Les commissions instruisent les affaires qui leur sont soumises et peuvent proposer des contributions relatives aux projets de délibération intéressant leur secteur d'activité. Elles ont un rôle consultatif et n'ont pas de pouvoir de décision, ni la capacité de s'autosaisir. Elles émettent leur avis à la majorité des membres présents sans qu'un quorum soit exigé.

La parole de l'exécutif en commission ne peut être que celle des adjoints concernés.

Les séances ne sont pas publiques, toutefois pour un point précis des personnalités extérieures peuvent être invitées pour auditions, témoignages ou expertises.

3) Composition des commissions

Commission n°1 :	Commission n°2 :	Commission n°3 :
RESSOURCES	*AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE*	*SERVICES A LA POPULATION*
Citoyenneté/ Ressources humaines/ Finances/ Commande Publique/ Police municipale/ Commerce/ Démocratie Locale	Environnement/ Cadre de Vie/ Travaux/ Urbanisme/ Mobilité/ Accessibilité/ Tourisme/ Agriculture	Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse/ Restauration/ Culture/ Sport/ Vie Associative/ Social/ Séniors

COMMISSIONS MUNICIPALES*

Président de droit Monsieur le Maire

Commission n°1 : *RESSOURCES* Citoyenneté/ Ressources humaines/ Finances/ Commande Publique/ Police municipale/ Commerce/ Démocratie Locale	Commission n°2 : *AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE* Environnement/ Cadre de Vie/ Travaux/ Urbanisme/ Mobilité/ Accessibilité/ Tourisme/ Agriculture	Commission n°3 : *SERVICES A LA POPULATION* Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse/ Restauration/ Culture/ Sport/ Vie Associative/ Social/ Séniors
THEBAUT Yoann	CELARD Alain	THEBAUT Yoann
RIGAULT Emmanuel	LE BODIC Caroline	KERYJAOUEN Isa
PEDRON Jean-Marc	RIGAULT Emmanuel	LE BODIC Caroline
GICQUEL Elisabete	HAZO Christophe	PERRIN Fabienne
LECLERE Corinne	OUDAR Stéphane	LE DOUAIRON Pascal
GUILBAUD Lénaïc	BERTHE Michel	REBOUT Khadija
MENAHEZE Siegried	CELARD Nadine	LE FLOCH Anne-Marie
VALIENTE Sullivan	DURANTON Thierry	LECOMTE DUROUIL Myriam
LE DOUAIRON Pascal	MOUACI Madani	PASQUIER Marie- José
GROYER Benoit	LE LUHERNE Ludivine	CHARBONNIER Laurence
MORIO François	ROUDAUT Gilles	OGIER Stéfanie
CHARCOSSET Corentin	MARROI Isabelle	GUILLOU Marie-Christine

Après en avoir délibéré et voté à la majorité (6 votes contre du groupe « Theix-Noyalo pour vous »), le Conseil Municipal

ADOPTE le tableau des commissions.

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 2 avril 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE